

COMMISSION ANIMATION & COMPETENCES

Plan d'action

Composition

Yves	Bailleux-Moreau	CRESS Occitanie
Louise	Barraud	CRESS Occitanie
Marie	Dagnicourt	JVS TEXTILES PERPIGNAN
Florence	de MENGIN FONDRAGON	VALDELIA
Julie	Dhalluin	Porteuse de projet
Prisca	Giraud	Région Occitanie
Cécile	JEANJACQUES	Fédération des entreprises d'insertion Occitanie
Mickaël	MARRAS	JVS TEXTILES PERPIGNAN

Objectifs généraux

1. Elaborer une offre de formation en se reposant sur l'existant et en privilégiant les formations mutualisées
2. Accompagner les entreprises en croissance dans leur développement par des apports de compétences (formation, accompagnement, conseil)
3. Assurer une veille sectorielle
4. Favoriser les échanges entre les membres
5. Donner de la visibilité aux actions des membres

Actions envisagées à court terme :

- A. Mise en place d'un partenariat régional avec Tissons la solidarité afin d'ouvrir leur offre de formation (couture, retouche, upcycling, vente boutique) aux membres :

Méthodo : une réunion de travail a eu lieu avec la directrice de Tissons la solidarité et la responsable Formation. Réunion de travail programmée avec la responsable Formation afin de définir les modalités de formation mutualisées en Occitanie. Identification des dispositifs de financement. Formalisation de l'offre. Validation par la commission Animation & Compétences et diffusion aux membres

Prochaine étape : formalisation de cette offre de formation pour les adhérents

- B. Mise en place d'un partenariat régional avec l'organisme de formation d'Emmaüs France afin d'ouvrir leur offre de formation (tri et vente boutique) aux membres :

Méthodo : réunion de travail a eu lieu avec le service Formation d'Emmaüs. Une offre de formation nous a été proposée. A réaliser : identification des dispositifs de financement. Formalisation de l'offre, validation par la commission Animation & Compétences et diffusion aux membres

Prochaine étape : formalisation de cette offre de formation pour les adhérents

C. Recensement des formations hors textile pertinentes pour les membres (ex : formation au tri manuel par Federec) :

Méthodo : recensement des formations (auprès des fédérations et éco-organismes partenaires, du service formation de la Région Occitanie,...), sélection des formations hors textile particulièrement pertinentes pour les membres (logistique, tri, accompagnement social, RH,...). Mise en forme synthétique et pratique d'une offre de formation, validation par la commission Animation & Compétences et diffusion aux membres

Prochaine étape : mobilisation de membre(s) du cluster pour réaliser cet inventaire, définition des critères de recensement des formations hors textiles (quelles formations retenir)

D. Création d'une page d'info permettant de diffuser « au fil de l'eau » aux membres des actus clés et ciblées (lancement AAP, manifestation, évolution réglementaire, nouvelle formation,...)

Méthodo : lister les actus pertinentes pour les membres, interroger les membres sur les types d'actus qui les intéressent, recenser les relais de communication externes au cluster, constituer les listes de diffusion, concevoir un modèle de page actu, recenser les sites de veille (ex : Cycl'Op) et mobiliser des « veilleurs » au sein de nos partenaires (ex : Refashion, Ademe, Second'ère,...), sélectionner les infos et les diffuser aux membres au plus près de leur attentes propres.

Prochaine étape : mobilisation de membre(s) du cluster pour assurer la veille, lister avec eux les actus recherchés et les sites de veille et « veilleurs » à mobiliser.

E. Présence sur les réseaux sociaux

Méthodo : sélectionner les réseaux sociaux sur lesquels communiquer (Linkedin, FB,...), définir les contenus à diffuser (fonds et forme), définir les modalités de publication (qui alimente, publie, anime les réseaux sociaux, validation des propositions de la commission par le CA (à distance), publication sur les réseaux

Prochaine étape : réunion de la commission Animation & Compétences pour sélectionner les RS, définir les contenus et modalités de publication

F. Création du site internet

Méthodo : définir les fonctionnalités attendues pour le site internet, identifier les solutions de création de site, rédiger les contenus, validation des propositions de la commission par le CA, choix du prestataire ou création du site par nos soins, recherche d'un financement dédié si sous-traitance à un prestataire externe, création et mise en ligne,

Prochaine étape : réunion de la commission Animation & Compétences pour définir les fonctionnalités attendues et créer l'arborescence du site.

G. Animation de rencontres entre les membres

Méthodo : définir les modalités et thématiques de rencontre (réunion d'échange de bonnes pratiques sur des thématiques précises, visite d'entreprise,...), vérifier leur pertinence auprès des adhérents-cible, diffuser et mobiliser.

Prochaine étape : fixer avec la commission une première thématique de rencontre entre membres (en distanciel) et recenser quelques pistes d'entreprises adhérentes à visiter (à organiser après l'arrêt des mesures sanitaires Covid)